

Protection de pages web par mot de passe

Avertissement au sujet des pages web et fichiers protégés par mot de passe: de manière générale, il est fortement déconseillé d'utiliser votre site web pour y stocker des fichiers à caractère hautement confidentiel.

Options disponibles dans Jahia et WordPress

	site Jahia	site WordPress
page web protégée par mot de passe	oui (fonctionne uniquement pour utilisateurs UNIL, avec gestion des groupes)	oui (mot de passe générique uniquement, toute personne qui le connaît peut y accéder)
fichiers protégés par mot de passe	oui s'ils sont placés dans le dossier créé à cet effet (fonctionne uniquement pour utilisateurs UNIL, avec gestion des groupes)	non (toute personne qui connaît l'adresse exacte du fichier peut y accéder, et nous n'avons pas de moyen d'empêcher Google s'il décide de l'indexer)
caractéristiques complémentaires	les sous-pages éventuelles de la page protégée héritent de ses caractéristiques et sont ainsi également protégées	la protection par mot de passe doit être spécifiée manuellement pour chaque page à protéger (pas d'héritage des droits dans les sous-pages)
taille maximale des fichiers	30 MB	30 MB
marche à suivre	créer la page à protéger, puis adresser une demande à helpdesk@unil.ch (prévoir un délai pour le traitement)	modifier les paramètres de visibilité de la page à protéger

Alternatives

Pour des contenus de type documentation ou informations à usage interne d'une unité ou de la communauté UNIL, utiliser pour notre [service de wiki](#). Il permet notamment de protéger l'accès en lecture pour des groupes.

Il existe également une alternative aux pages protégées par mot de passe grâce aux **partages par les outils Microsoft 365**:

- [OneDrive](#) (partage de fichiers)

- [Teams](#) (partage de fichiers, discussions, travail en collaboration)

Révision #15

Créé 26 mars 2020 12:42:02 par PW

Mis à jour 20 décembre 2024 07:57:19 par PW